

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	27 (1925)
Heft:	1
 Artikel:	Le cimetière gallo-romain de Chevrens
Autor:	Cartier, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-160471

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cimetière gallo-romain de Chevrens.

Par † A. Cartier.

Avec introduction de W. Deonna.

Le cimetière gallo-romain de Chevrens, commune d'Anières, canton de Genève, a été partiellement fouillé, à plusieurs reprises, de 1901 à 1906, par M. B. Reber qui a consigné ses observations dans divers travaux¹⁾.

En 1908 et 1909, M. A. Cartier (1854—1921), directeur général du Musée d'Art et d'Histoire²⁾ à Genève, a entrepris sur cet emplacement des fouilles systématiques portant sur 16 tombes, qui complètent fort heureusement les recherches de M. Reber, mais qui, malgré leur intérêt, n'ont fait l'objet que de brèves mentions³⁾.

M. Cartier en avait préparé l'étude, avec la précision qui le caractérisait. Nous estimons utile de publier ce manuscrit, conservé dans les archives du Musée d'Art et d'Histoire (section archéologique).

Liste des objets provenant du cimetière de Chevrens, conservés au Musée d'Art et d'Histoire.

Les pièces découvertes par M. Reber, acquises par le Musée en 1918, portent les numéros d'inventaire 7675 à 7693.

Les pièces provenant des fouilles de M. Cartier en 1908 portent les numéros 4929 à 4938.

Lieu d'exposition: Céramique, salle romaine, vitrine 5; Bronzes, vitrine 1; Fragments, dépôts.

CÉRAMIQUE (fig. 1).

I. Cruches:

Forme 1, 4934, tombe 3, 1908, terre rougeâtre, traces de vernis noir, hauteur 0,094.

4935, tombe 4, 1908. Terre jaune rouge, vernis noir, hauteur 0,10.

7690, fouilles Reber. Terre jaune, vernis noir tournant au rouge, hauteur 0,097. *Indicateur*, 1919, p. 83, fig. 4, n° 3.

7691, fouilles Reber, Id., hauteur 0,097.

Forme 2, 4931, tombe 2, 1908. Terre rougeâtre, traces de vernis noir,

Forme 3, 4937, tombe 11, 1908. Terre jaune, hauteur 0,107.

¹⁾ *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, 1901, p. 200 sq.; id., *Esquisses archéol. sur Genève et les environs*, 1902—05, p. 248 sq.; id., *Le Cimetière gallo-romain de Chevrens*, Indicateur d'antiquités suisses, 1919, p. 79 sq.; *Bulletin Société d'histoire*, 1898—1904, I, p. 378. — Cf. Montandon *Genève des origines aux invasions barbares*, 1922, p. 169, n° 143, référ.

²⁾ *Compte-rendu du Musée d'Art et d'Histoire* pour 1921, p. 23.

³⁾ *Indicateur d'antiquités suisses*, X, 1908, p. 358; XXI, 1919, p. 84; *Compte-rendu du Musée d'Art et d'Histoire*, 1908, p. 16.

II. *Coupes, écuelles.*

Forme 4, 4936, tombe 4, 1908. Terre jaune rouge, diamètre 0,165.

Forme 5, 4930, tombe 2, 1908. Terre rougeâtre, traces de vernis noir.

Forme 6, 7689, fouilles Reber. Terre jaune, vernis rouge noir, hauteur 0,043. *Indicateur*, 1919, p. 83, fig. 4, n° 5.

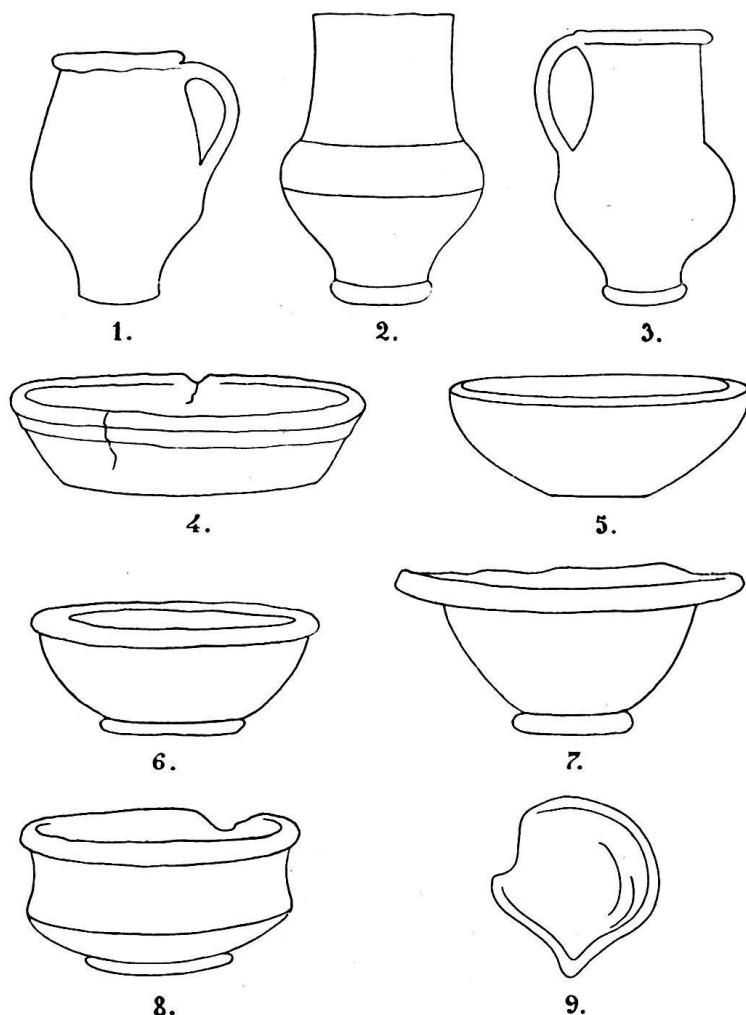


Fig. 1. Céramique des tombes de Chevrens.

Forme 7, 4929, tombe 1, 1908. Terre jaune, diamètre 0,163.

7688, fouilles Reber. Terre gris clair, traces de vernis; hauteur 0,07, diamètre 0,155. *Indicateur*, 1919, p. 83, fig. 4, n° 4.

Forme 8, 7692, fouilles Reber. Terre gris jaune, traces de vernis rouge; hauteur 0,03, diamètre 0,075. *Indicateur*, 1919, p. 83, fig. 4, n° 2.

III. *Divers.*

4939. Fragment de vase en terre grise. Tombe 13, 1908.

4934 bis. Fond de vase en terre grise. Tombe 3, 1908.

Fragments divers, terre jaune rouge, fouilles Reber 1904.

Petite écuelle en terre rouge jaune, à bec. Lampe (fig. 1, 9) ?

BRONZE.

IV. Objets de parure¹⁾.

7687. Epingle, tête formée d'un disque percé de cinq trous, longueur 0,08. *Indicateur*, 1919, p. 80, fig. 1, c; Reber, *Esquisses*, p. 250.
7677. Bracelet à fermoir, formé de fils de bronze tordus ensemble, dont l'une des extrémités est terminée par un crochet et l'autre par une boucle fixe. *Indicateur*, 1919, p. 80, fig. 1b.
7683. Bracelet ouvert, ruban de bronze, de 2½ mm. de diamètre.
7681. Bracelet ouvert, formé d'un ruban de 6 mm. de diamètre, orné de métopes renfermant des croix en sautoir, des arêtes de poisson et des dents de loup à la bordure. *Indicateur*, 1919, p. 83, fig. 3.
7682. Bracelet fragmenté. Ruban de 4 mm., orné de deux filets horizontaux avec dents de loup à la bordure.
7684. Bracelet fragmenté à fermoir, formé d'un ruban de 4 mm. ½, orné d'une rangée de points estampés.
7685. Fragments d'un bracelet avec fermoir à crochet, ruban de 4 mm., orné d'une rangée de cercles centrés.
7686. Fragments de deux bracelets formés d'un ruban de 6 mm., orné de deux filets parallèles et d'une double rangée de points estampés.
7680. Bracelet fermé, ruban de 4 mm., orné de traits gravés parallèles.
- 4932 et 4932bis. Tombe 2, 1908. Paire de bracelets en fil de bronze perlé, à extrémités croisées.
7675. Bracelet ouvert, forme ovale, à section rectangulaire, aux extrémités amincies; à l'intérieur petits cercles en métal (or?) incrustés, irrégulièrement disposés. *Indicateur*, 1919, p. 81, fig. 2; Reber, *Esquisses*, p. 250.
7676. Bracelet formé d'un fil de bronze, dont les extrémités enroulées l'une sur l'autre permettaient son extension. Type de la nécropole de Persona, 89 av. J.-C. — 80 ap. J.-C.²⁾. *Indicateur*, 1919, p. 80, fig. 1f.
7678. Bracelet formé de trois fils de bronze tordus ensemble. Extrémités brisées.
7679. Bracelet formé d'un fil de bronze, extrémités oxydées et indéterminables.
4938. Boucle de ceinturon, tombe 13, 1908; longueur 0,042, hauteur 0,038³⁾.

V. Monnaies.

4933. Trois pièces de monnaie très oxydées (Néron? Julien et Honorius). Tombe 2, 1908.

VERRE.

7693. Petit flacon, hauteur 0,094. *Indicateur*, 1919, p. 84, fig. 5; Reber, *Esquisses*, p. 250.

W. Deonna.

A 1 km. environ au-dessus du village d'Anières (canton de Genève) et à 500 m. au sud du hameau de Chevrens, se trouve une gravière traversée par le chemin vicinal conduisant de cette dernière localité à la douane de Corsier. La gravière s'étend sur un plateau dont le sol est formé d'argile glacière recouverte par un gravier peu épais qui appartient aux alluvions modernes déposées par l'Her-mance⁴⁾.

¹⁾ Cf. Reber, *Esquisses*, p. 249, 14 bracelets de bronze; *Indicateur*, 1919, p. 80, fig. 1, p. 82, fig. 3.

²⁾ Bianchetti, *I sepolcreti di Ornavasso*, 1895, pl. XII, 5.

³⁾ Jacobi, *Das Römercastell Saalburg*, 1897, p. 510.

⁴⁾ Alph. Favre, *Description géologique du Canton de Genève*, II, p. 36.

Les travaux d'exploitation ont amené, depuis plusieurs années déjà, la découverte de nombreuses tombes immédiatement détruites par les ouvriers. Seuls, quelques objets de parure en bronze, bracelets et épingle, et quelques vases en terre cuite ont été épargnés et se trouvent aujourd'hui dans des collections particulières.

Trois de ces sépultures cependant ont pu être observées en place par M. B. Reber, au mois de septembre 1901, et ont permis à cet archéologue de procéder à quelques constatations¹⁾.

Il y avait lieu de penser, d'autre part, à en juger par le nombre et la densité des fosses mises au jour dans la gravière, que le cimetière antique de Chevrens ne devait pas être exclusivement borné aux terrains livrés à l'exploitation des matériaux du sous-sol, mais pouvait s'étendre au-delà.

Cette hypothèse apparaissait d'autant plus vraisemblable, que, par la situation dominante au sommet d'un coteau et par la nature favorable du sol, le plateau de Chevrens avait dû servir de lieu d'inhumation, non pas seulement à la population restreinte d'une bourgade située à proximité immédiate, mais à celle plus étendue de la région environnante.

Aussi, lorsqu'en mars 1908, j'appris, grâce à une obligeante communication de M. le professeur Eug. Pittard, que l'on venait de découvrir quatre nouvelles tombes à l'extrême limite nord-ouest de la gravière, je ne doutai pas que la parcelle contiguë n'en renfermât d'autres et que le cimetière ne s'étendît, dans cette direction, au moins jusqu'à l'emplacement où le propriétaire du terrain, M. Dupont, avait découvert, il y a un certain nombre d'années, trois tombes construites en dalles et ne renfermant d'ailleurs que des ossements²⁾.

Je demandai donc à M. Dupont l'autorisation de procéder à quelques fouilles avant les semaines et l'ayant obtenue, je mis immédiatement à profit le peu de jours dont je pouvais encore disposer, et le lundi 23 mars je fis ouvrir la tranchée dans la direction nord-est sud-ouest, en me basant sur les renseignements que j'avais recueillis au sujet de l'orientation générale du cimetière.

En dehors des quelques constatations faites par M. Reber, de nombreuses questions restaient encore à élucider. Il fallait en effet chercher à déterminer avec précision :

L'orientation, la forme, la profondeur, les dimensions et le mode de construction des tombes.

La position des corps.

Celle des objets pouvant constituer le mobilier funéraire.

La date que les observations faites permettraient d'assigner à ce cimetière.

Toutefois, avant de consigner ici le résultat de mes recherches, il convient

¹⁾ *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901, p. 202; *Esquisses archéologiques*, 1905, p. 248.

²⁾ Je tiens le fait de M. Dupont lui-même qui a découvert ces trois tombes et en a conservé les dalles. M. Reber a donc été induit en erreur lorsqu'il dit que ces sépultures contenaient, à côté des ossements, de la poterie et des armes. (Cf. *Recherches archéol.*, p. 204.)

de procéder à la description des tombes dont la découverte, en mars 1908, m'a déterminé à reprendre la question du cimetière de Chevrens.

Ces quatre sépultures se trouvaient, comme je l'ai indiqué plus haut, à l'extrême limite nord-ouest de la gravière, contiguë à la propriété Dupont. Elles ont été explorées par un ami de M. Dupont, avec une précision suffisante pour qu'elles puissent être jointes aux neuf tombes que nous avons nous-même

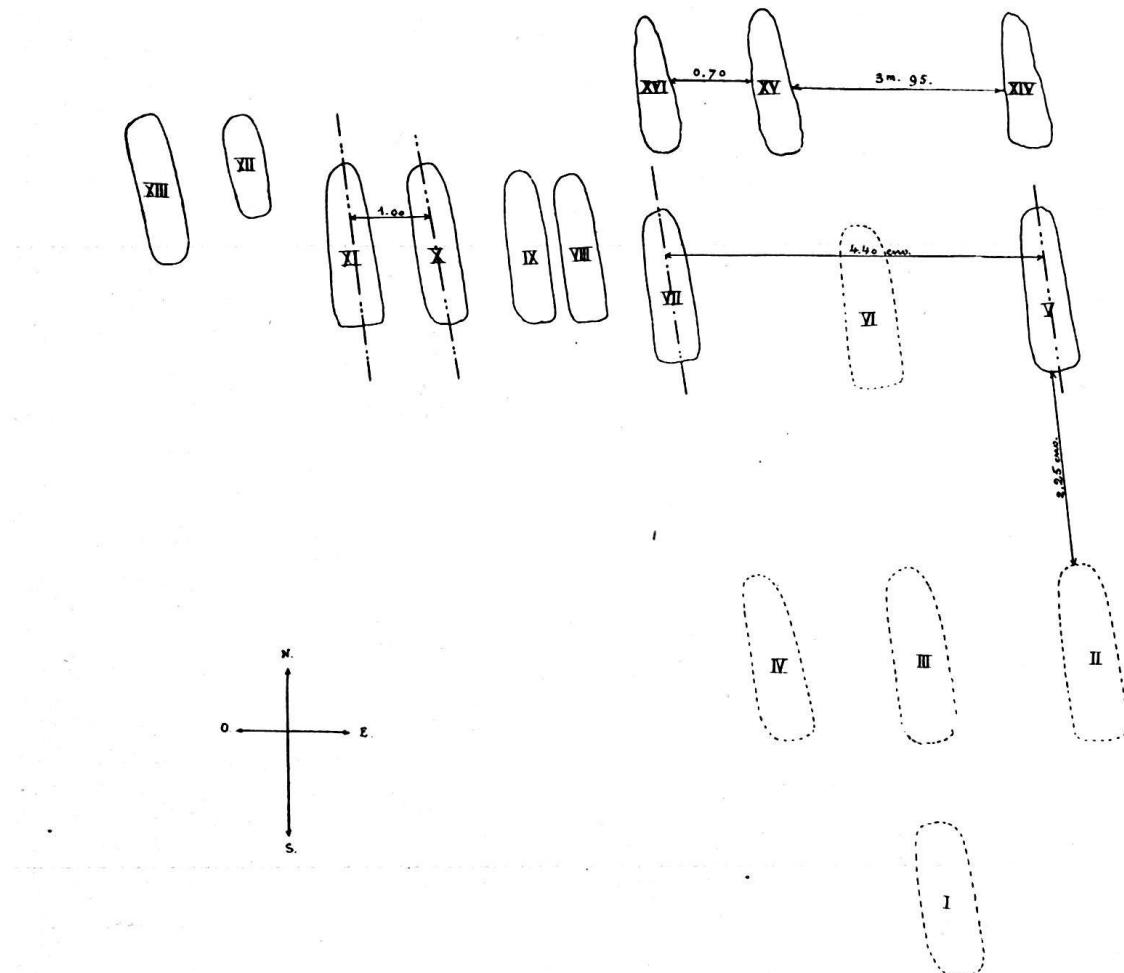


Fig. 2. Nécropole de Chevrens.

mises au jour. La position des bras seule, non plus que les dimensions des fosses, n'a pas été notée.

Si l'on jette un coup d'œil sur le plan ci-joint (fig. 2), on constatera que l'ensemble des tombes explorées se présente en rangées assez régulièrement alignées du nord-est au sud-ouest. Dans ces conditions, la tombe n° I devait être la dernière subsistante d'une rangée détruite par les travaux d'exploitation de la gravière, car il ne s'en est trouvé aucune autre à côté d'elle; les tombes 2 à 4 appartenaient à une autre file, placée à 1 m. environ au nord-ouest de la précédente.

Disons encore, à titre d'observation générale, que par suite de l'enlèvement des graviers, la partie supérieure de ces quatre sépultures affleurerait presque la

surface du sol actuel, en sorte que leur profondeur n'a pu être utilement mesurée.

Tombe n° 1. — Orientation nord-ouest (tête) — sud-est (pieds). Fosse oblongue. Sépulture en terre libre, aucune trace de cercueil.

Objets: Au dessus des ossements, vers le milieu de la tombe, coupe basse en terre cuite jaune, fine et bien préparée, à bord étalé et relevé au pourtour. Diamètre 0,163. N° 4929.

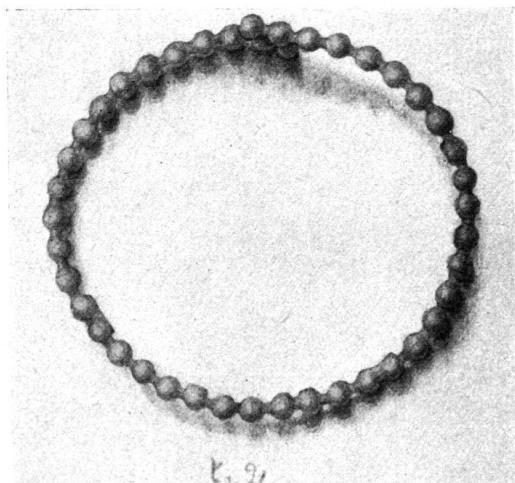


Fig. 3. Tombe 2. Bracelet en bronze, n° 4932.

Tombe n° 2. — Même orientation, forme et mode d'inhumation que pour le n° 1.

Objets: Entre les fémurs, au dessous du bassin, petit vase en terre rougeâtre, à panse rebondie, surmontée d'un col droit à large ouverture. Traces de vernis noir. Hauteur 0,114. N° 4931. Ce vase reposait sur une écuelle ronde de même terre, avec traces de vernis noir également. Diamètre 0,137. N° 4930.

Au milieu du corps: Deux bracelets en fil de bronze perlé, à extrémités croisées, n° 4932 et 4932bis (fig. 3). Un as et deux petites pièces de monnaie en bronze, n° 4933. D'après MM. Babelon et Eug. Demole, le moyen bronze est du haut Empire, probablement de Néron, l'un des petits, d'Honorius (395—42 ap. J.-C.). La position des mains n'a pas été notée, mais on peut inférer, de celle des objets ci-dessus énumérés, qu'elles se trouvaient croisées sur le pubis, ainsi que nous le constaterons pour la sépulture n° 9.

Tombe n° 3. — A côté de la précédente (direction sud-ouest) et à une distance de 1 m. 50 environ. Même orientation nord-ouest—sud-est.

Objets: Au côté droit du crâne, sur un fond de vase en terre grise (n° 4934bis), petit vase à anse, en terre rougeâtre, forme ovoïde, embouchure large munie d'un bourrelet, pied cylindrique. Traces de vernis noir. Hauteur 0,094. N° 4934.

Tombe n° 4. — Distante de la précédente d'un m. environ; même orientation nord-ouest—sud-est.

Objets: Entre les pieds, à la hauteur des chevilles: Petit vase à anse, en terre jaune légèrement rougeâtre, vernis noir; panse ovoïde, embouchure large avec petites lèvres plates, pied cylindrique resserré au milieu. Hauteur: 0,100. N° 4935. — Ecuelle en terre jaune, fond plat, bords obliques. Diamètre 0,165; cette écuelle se trouvait sous le vase précédent. N° 4936.

FOUILLES DU 23 AU 27 MARS 1908.

Quelques sondages, exécutés à 2 m. environ au nord-ouest de la deuxième rangée découverte précédemment, permettent de constater la présence du terreau noirâtre caractéristique de l'existence de plusieurs sépultures.

Je fais donc ouvrir une tranchée de 10 m. de longueur et de 3 m. de large, dans la propriété Dupont, direction nord-est—sud-ouest, c'est-à-dire perpendiculaire au grand axe des tombes précédentes, et la fouille met successivement au jour neuf tombes assez régulièrement alignées du nord-est au sud-ouest; en voici la description:

Tombe n° 5. — Elle apparaît dans le prolongement nord-ouest de la sépulture n° 2, à une distance de 2 m. 25. Orientation nord-ouest—sud-est. Profondeur de la fosse, au dessous du sol actuel: 0 m. 75. La forme en est oblongue, un peu plus large aux pieds qu'à la tête. Elle mesure 2 m. de longueur, sur 0 m. 57 de large. Les ossements, mal conservés, sont ceux d'une femme; longueur actuelle 1 m. 55, largeur de bassin 0,34. Le corps est couché sur le dos, les jambes allongées, mais ce qui est remarquable c'est *la position des bras*: le droit est replié et ramené sur la poitrine, tandis que la main gauche est placée sur le pubis. Ce n'est pas là une position accidentelle car nous la retrouverons dans la plupart de nos sépultures. — Aucun objet.

Tombe n° 6. — Distante de la précédente de 1 m. environ, elle présente la même forme et les mêmes dimensions. Ossements très mal conservés; la position des bras n'a pu être constatée. — Aucun objet.

Tombe n° 7. — A 1 m. 75 de la précédente. Le crâne reposait sur une grosse pierre et se trouvait ainsi assez fortement relevé. Le bras droit est plié à angle droit sur la poitrine, la main gauche est placée sur le pubis. Le corps est infléchi sur le côté gauche; la jambe droite est repliée sous la jambe gauche. — Aucun objet.

Tombes n° 8 et 9 (fig. 9 et pl. III). — Distantes de la précédente d'environ 0 m. 50, ces deux sépultures n'en forment réellement qu'une; les deux corps qu'elles contiennent sont si rapprochés qu'ils ont dû être placés dans la même fosse. Tous deux sont placés sur le dos, mais tandis que le mort du n° 8 a les bras placés dans la position de ceux de la Vénus Pudique, comme nous l'avons déjà indiqué pour les tombes 5 et 7, l'inhumé du n° 9 présente les mains croisées

sur le pubis. Les ossements de la tombe 8 sont ceux d'une femme, le crâne est presque détruit. Ceux du n° 9 doivent être les restes d'un homme. Longueur 1 m. 68, largeur du bassin 0 m. 32. Sa tête est inclinée à gauche. — Aucun objet.

Tombe n° 10. — Séparée de la précédente par un intervalle de 50 cm., son orientation est du nord—nord-ouest au sud—sud-est. Bien que les ossements soient très mal conservés, on peut cependant constater que le bras gauche est replié sur la poitrine, tandis que la main droite est allongée sur le pubis; c'est donc la position inverse de celle constatée dans les tombes 5, 7 et 8. — Aucun objet.

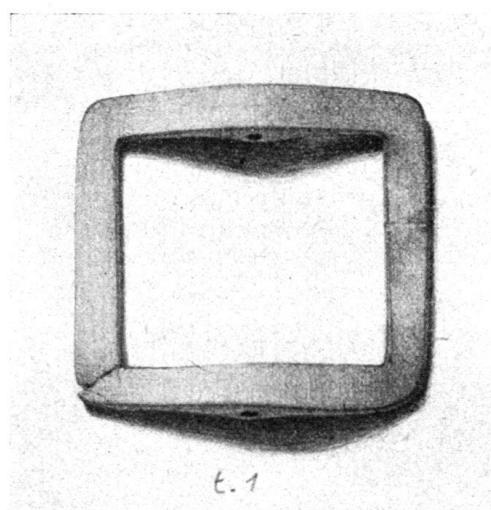


Fig. 4. Tombe 13. Boucle de ceinture, en bronze, n° 4938.

Tombe n° 11. — Même distance que les précédentes et même orientation que le n° 10. Profondeur de la fosse 1 m. au dessous du sol actuel. Les restes humains de cette sépulture, assez bien conservés, mesurent 1 m. 59 de longueur; largeur du bassin 0 m. 29. Le corps est couché sur le dos, la tête inclinée à droite. De même qu'au numéro précédent, le bras gauche est replié sur la poitrine, la main droite placée sur le pubis.

Objets: Au niveau de la cheville du pied droit: petit vase à anse (n° 4937) en terre jaune, traces de vernis noir, panse sphérique, surmontée d'un col droit à large embouchure, avec petites lèvres plates munies d'un bourrelet au pourtour; pied court cylindrique. Hauteur: 0,107.

Tombe n° 12. — Distante de la précédente de 75 cm.; orientation nord-ouest—sud-est. Cette petite fosse renfermait les débris presque entièrement détruits du corps d'un enfant.

Tombe n° 13. — Séparée du n° 12 par un intervalle de 75 cm., elle présente la même orientation. Le corps, placé dans la position horizontale, présentait,

comme ceux des tombes 5, 7 et 8, le bras droit replié sur la poitrine et la main gauche sur le pubis.

Objets: Au dessous du thorax, boucle en bronze (fig. 4), de forme rectangulaire, qui devait être munie, dans la partie médiane, d'une tige avec ardillon latéral et dont les trous sont apparents (cf. Jacobi, *Das Römerkastell Saalburg*, 1897, p. 510, fig. 83). Largeur 0,042; hauteur 0,038. № 4938.

A la hauteur de la cheville droite: fragment de vase en terre cuite, grise fine (nº 4939).

CONCLUSIONS.

Disposition des tombes.

Les sépultures du cimetière de Chevrens sont disposées en rangées assez régulières allant du nord-est au sud-ouest; la distance des deux rangées dont j'ai constaté l'existence est de 2 m. 25 environ. L'intervalle entre les tombes est au contraire très variable: il oscille entre 2 m. et 50 cm.

Structure et forme des tombes.

Elles sont creusées dans le gravier à une profondeur de 70 cm. à 1 m. depuis le niveau du sol actuel jusqu'au fond de la fosse. Celle-ci est remplie d'un terreau noirâtre où l'on distingue parfois quelques fragments de brique et de charbon. Il n'y a pas trace de cercueil, tous les corps ont dû être inhumés en terre libre.

La forme des fosses est oblongue, un peu plus large aux pieds qu'à la tête. C'est l'inverse dans les tombes de l'époque mérovingienne et ce seul caractère suffirait à distinguer nos tombes de celles des temps barbares.

La longueur des fosses est en moyenne de 2 m. et la largeur varie de 57 cm. à 72 cm.

Orientation.

Toutes les tombes que nous avons explorées étaient orientées *du nord-ouest* (tête) *au sud-est* (pieds) et, pour d'eux d'entre elles, plus exactement *du nord-nord-ouest au sud-sud-est*. D'après M. Reber, les trois tombes qu'il a eu l'occasion d'examiner étaient orientées *du sud-est au nord-ouest*, mais ces différences ont été observées dans d'autres cimetières gallo-romains, par exemple dans celui de Strasbourg¹⁾.

Quoi qu'il en soit, la constance de l'orientation des treize tombes que nous avons mises au jour indique bien qu'il s'agit là d'une coutume régulière. On sait que l'usage de placer la tête du mort au couchant de manière à tourner son visage vers le lever du soleil, est constant aux époques mérovingienne et carolingienne, mais il faut admettre qu'il a été pratiqué dans notre région avant l'invasion germanique, puisque, à l'exception de ce seul caractère, les tombes de Chevrens ne présentent aucune trace d'influence des coutumes et de la civilisation des conquérants burgondes.

¹⁾ Sur 238 tombes à inhumation, 146 étaient orientées *du nord au sud*, 73 de l'ouest à l'est, 11 du sud au nord, 4 de l'est à l'ouest. On se trouve donc à Strasbourg en présence de deux traditions principales bien déterminées. (Cf. Staub, *Le Cimetière gallo-romain de Strasbourg*, 1881, 4^e, p. 115 à 127.)

Position des corps.

Le mort est toujours couché sur le dos, la face tournée vers le ciel, sauf dans les tombes 9 et 11 où la tête était inclinée, ce que l'on peut attribuer à la pression des terres. Mais l'observation la plus intéressante qu'il nous ait été donné de faire est celle de la position des bras. Sur les 7 inhumés dont nous avons retrouvé les ossements en place, un seul se présentait avec les mains croisées sur le pubis (tombe d'homme n° 9); les six autres avaient l'un des bras ramené à angle droit sur la poitrine, tandis que la main de l'autre bras était placée sur le sexe. Dans les tombes 5, 7, 8 et 13, c'était le bras droit qui était replié; dans les n°s 10 et 11, le bras gauche.

Autant que nous avons pu l'observer, cette position si caractéristique est celle des sépultures féminines de Chevrens, mais le mauvais état de conservation des ossements ne nous permet pas d'être trop affirmatif à cet égard. Quoi qu'il en soit, nous devons constater ici une coutume régulièrement observée, mais qui nous apparaît comme rare par ailleurs, car nous ne voyons pas qu'elle ait été signalée dans d'autres cimetières de la même époque¹⁾. En revanche, M. David Viollier a constaté deux fois cette position dans son exploration des 34 tombes du cimetière de Premploz (Valais), lequel date du 8^e au 9^e siècle, c'est à-dire d'une époque bien postérieure à celle du cimetière de Chevrens²⁾.

Mobilier funéraire.

A en juger d'après le mobilier que nos fouilles ont mis au jour, comme par les trouvailles faites antérieurement, la population qui a enterré ses morts à Chevrens devait être fort pauvre. Sur nos 13 tombes, sept ne renfermaient aucun objet, quatre ont livré quelques petits vases, derniers vestiges de croyances et de traditions tenaces, deux enfin contenaient, outre le vase funéraire, quelques menus objets de parure en bronze: boucle de ceinture dans la tombe 13, bracelets en fil perlé, dans le n° 2 et, dans la même fosse, trois pièces de monnaie également en bronze.

Date des sépultures.

L'une des monnaies trouvées dans la tombe n° 2 nous fournit une indication précieuse pour déterminer l'époque à laquelle la partie du cimetière de Chevrens que nous avons explorée a été en usage. Elle appartient en effet, selon toute probabilité, d'après MM. Babelon et Eugène Demole, à l'empereur Honorius (395—424).

¹⁾ Dans le cimetière de Strasbourg déjà cité, la position constatée est presque toujours l'horizontale anatomique, c'est-à-dire les bras allongés au corps; une fois sur vingt-cinq, les mains étaient croisées sur l'abdomen; dans un seul cas, les bras étaient pliés sur la poitrine. (Cf. Staub, op. 1., p. 116.)

²⁾ *Anzeiger*, 1908, p. 276 et suiv., tombes n°s 9b et 19. — Même constatation au cimetière gallo-hélysète d'Andelfingen, de la Tène I—II. Viollier, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1912, p. 50; cf. encore, Viollier, *Les Sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*, 1916, p. 80—81. Le cimetière de Chevrens montre la persistance de cette attitude. (W. D.)

D'autre part, la céramique et les quelques objets de parure que nous avons recueillis relèvent incontestablement des formes et de la technique en usage à l'époque gallo-romaine, sans offrir encore aucune trace d'influence barbare, mais néanmoins de date très basse.

Il résulte de ces diverses observations que nos tombes appartiennent *aux derniers temps de la domination romaine* dans notre pays; elles nous font connaître très exactement les coutumes funéraires pratiquées par la population autochtone à *la fin du 4^e siècle et au début du 5^e*, au moment de l'arrivée des Burgondes qui s'établirent sur notre sol en 434, et c'est précisément cette situation bien déterminée, à l'extrême limite de l'ère romaine, à la veille de la conquête barbare, qui constitue le réel intérêt des sépultures de Chevrens.

FOUILLES DU 24 MARS 1909.

L'année suivante 1909, et le 24 mars, j'ai encore mis à découvert une rangée de trois tombes, située au dessus, c'est-à-dire au nord-ouest des premières; elles ne renfermaient d'ailleurs aucun objet et leur seul intérêt a été de corroborer les observations antérieurement faites sur le mode d'inhumation.

Tombe n^o 14, à 2 m. environ au dessus de la tombe 5. — Le corps, qui est celui d'un homme, est dans la position horizontale, le bras gauche allongé au corps, le bras droit légèrement replié avec la main sur le pubis. Longueur du squelette 1 m. 70.

Tombe n^o 15. — A 4 m. à l'ouest de la précédente. Profondeur 1 m. 10; longueur 2 m.; largeur 76 cm. Le corps mesure 1 m. 53, avec une largeur au bassin de 32 cm. Il est couché sur le dos, le bras gauche sur la poitrine; la main droite sur le pubis. Cette observation est d'autant plus intéressante que l'on se trouve incontestablement ici en présence d'une sépulture de femme.

Tombe n^o 16. — A 70 cm. seulement à l'ouest de la tombe 15. Profondeur 1 m. 10; longueur 2 m. 20; largeur 70 cm. Le corps, qui est celui d'un homme, mesure 1 m. 60 de longueur; il est couché sur le dos, le bras gauche allongé, la main droite sur le pubis.

L'orientation de ces trois tombes est, comme celle des 13 premières, du nord-ouest (tête) au sud-est (pieds).

Ces trois nouvelles observations nous paraissent corroborer l'opinion émise ci-dessus, à savoir que les *femmes* étaient enterrées, au cimetière de Chevrens, *dans la position des bras de la Vénus Pudique*, tandis qu'on plaçait les *hommes* avec *le bras gauche allongé au corps*, et *la main droite sur le pubis*, ou parfois les *deux mains sur le pubis*.